

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°	
Chariot de travail	HYSTER		H 40 F		5 7 8 7	
Caractéristiques "H 40 F" sur plaquette du constructeur, à droite à l'intérieur sur l'auvent et de chaque côté sur pare-jambes *)						
Constructeur du châssis		HYSTER NV, Danville (USA) ou Nijmegen (NL) - Imp. U. Ammann, Langenthal		Carburant	essence	Nombre de cylindres
N° du châssis frappé		à droite, en haut sur le longerou + sur plaquette				
N° du moteur frappé		à droite, au centre du bloc, sur plaquette rivée				
Type du moteur G 193 (sur plaquette du moteur) + 2213 Spec.-Nr.						
Position du mot.		au centre		Frein-moteur		sans fourche
Cylindrée	3'147 cm ³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm
Temps	4	Transmission		mécanique **) Dispositif remorquage		Longueur
Refroidissement eau		Nombre vit. avant		2 à broche, assurée		Largeur
Entraînement	avant	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 955		Hauteur
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		20 Voie arrière 955		Empattement
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 4,30		Porte à faux arr.
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur les roues avant						
2ème frein mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide	1'945	1'795	3'740	Dimension	7.00-15	6.50x10
Charge utile				Charge pneu	4'500	2'850
Total					12 Ply	10 Ply
Gar. de fabr.						
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.
Direction: position centre - hydrostatique s.r.AR			Marque du moteur CONTINENTAL		C.V. frein	72 SAE
Alésage		95		Course		111
C.V. Impôts						16,02
Forme de la carrosserie		élévateur				
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout

DOCUMENTATION VEHICULE

Phares: marque	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanents	AV= séparés latéralement (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR= comb.avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ BOSCH K 23262	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs 2/ séparés, Ø 50	Rétroviseur
Feu stop 2/ au-dessus feux AR (orange)	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 79 dB à 2'600 t/min - Pot d'échappement marqué 137802 CH	

Observations et exceptions

- *) Identification : en préfixe au No du châssis = B 3 D = Danville
B 3 A = Irvin
B 3 E = Nijmegen
- ***) Transmission : Sur demande boîte automatique Monotrol HYSTAMATIC, avec convertisseur de couple et boîte planétaire à 1 vitesse. (Indiquer ce qui convient sur le rapport d'expertise).

Mesures de sécurité (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- lorsque le véhicule circule sur la voie publique les fourches mobiles doivent être redressées; les fourches fixées à demeure doivent être enlevées ou recouvertes d'un caisson de protection avec marquage jaune/noir.

Lieu et date de l'expertise-type Langenthal, 25.1.67

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°		
Chariot de travail	HYSTER		H 4 0 F		5 7 8 7		
Caractéristiques "H 40 F" sur plaquette du constructeur, à droite à l'intérieur sur l'auvent et de chaque côté sur pare-jambes *)							
Constructeur du châssis		HYSTER NV, Danville (USA) ou Nijmegen (NL) - Imp. U. Ammann, Langenthal		Carburant	essence		
N° du châssis frappé		à droite, en haut sur le longerou + sur plaquette		Nombre de cylindres			
N° du moteur frappé		à droite, au centre du bloc, sur plaquette rivée		4			
Type du moteur G 193 (sur plaquette du moteur) + 2213 Spec.-Nr.							
Position du mot.au centre		Frein-moteur		sans fourche			
Cylindrée	3'147 cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission mécanique **)		Dispositif remorquage			
Refroidissement eau	Nombre vit. avant		2	à broche, assurée			
Entraînement	avant	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 955			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		20	Voie arrière 955		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 4,30			
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur les roues avant							
2ème frein mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	1'945	1'795	3'740	Dimension	7.00-15	6.50x10	Longueur
Charge utile				Charge pneu	4'500	2'850	Largeur
Total					12 Ply	10 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.							Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position centre - hydrostatique s.r.AR				Marque du moteur		CONTINENTAL	
Alésage				Course		111	
Forme de la carrosserie				élévateur		C.V. frein 72 SAE	
Nombre de places: total				1		(avant milieu arr.)	
						C.V. impôts 16.02	
						Places debout	

Phares: marque	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanents	AV= séparés latéralement (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR= comb.avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ BOSCH K 23262	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs 2/ séparés: Ø 50	Rétroviseur
Feu stop 2/ au-dessus feux AR (orange)	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 79 dB à 2'600 t/min - Pot d'échappement marqué 137802 CH	

Observations et exceptions

- *) Identification : en préfixe au No du châssis = B 3 D = Danville
 B 3 A = Irvin
 B 3 E = Nijmegen

- ***) Transmission : Sur demande boîte automatique Monotrol HYSTAMATIC, avec convertisseur de couple et boîte planétaire à 1 vitesse. (Indiquer ce qui convient sur le rapport d'expertise).

Mesures de sécurité (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- lorsque le véhicule circule sur la voie publique les fourches mobiles doivent être redressées; les fourches fixées à demeure doivent être enlevées ou recouvertes d'un caisson de protection avec marquage jaune/noir.

Lieu et date de l'expertise-type Langenthal, 25.1.67

La Commission d'expertise-type